



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

natation

Question écrite n° 79196

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur le fonctionnement et l'organisation de la fédération française de natation (FFN). Dans son rapport relatif à la FFN, l'inspection générale de la jeunesse et des sports préconise, dans la perspective des JO de 2020 et de 2024, de mettre effectivement en oeuvre une stratégie et des actions de nature à permettre l'identification d'une nouvelle génération de nageuses et de nageurs en natation course aptes à réaliser une performance d'ensemble assurant à la France un nombre de médailles au moins aussi élevé qu'à Londres en 2012. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce point.

Texte de la réponse

Le rapport de l'inspection générale de la jeunesse et des sports (IGJS), publié le 13 février 2015, a formulé un certain nombre de recommandations sur la gouvernance de la fédération française de natation (FFN) et sur le fonctionnement de la direction technique nationale. Le ministère chargé des sports veille à leur mise en oeuvre. S'agissant de l'identification d'une nouvelle génération de nageuses et de nageurs en natation course pour 2020 et 2024, le ministère chargé des sports incite bien évidemment la FFN à élaborer une stratégie destinée à identifier une relève et à en assurer le succès. Le ministère chargé des sports a donc incité la FFN à prendre cette question comme base de réflexion pour l'écriture de son Projet de Performance Fédéral 2017-2020. Les premières orientations envisagées vont dans le sens des préconisations du rapport de l'inspection générale. Le ministère chargé des sports va poursuivre son accompagnement de la fédération dans la construction de son futur Projet de Performance Fédéral pour que cette question de la « relève » reste au coeur des réflexions et des choix qui définiront la politique de haut niveau de la FFN. Les premiers résultats de l'équipe de France en eau libre sur la scène internationale démontrent l'attention particulière portée par la fédération aux disciplines autres que la course, ce qui était une recommandation du rapport. L'équipe de France d'eau libre est performante (Aurélie Muller est championne du monde à Kazan (août 2015) sur les 10 km et se qualifie pour les JO de Rio, et Marc Antoine Olivier se qualifie également pour les JO).

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79196

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2015](#), page 3367

Réponse publiée au JO le : [22 septembre 2015](#), page 7289